

Infos

Saint-Péray

mars 2023



APPEL AUX SAINT-PÉROLLAIS POUR LA TAILLE DU VERGER MUNICIPAL AU PARC CHAVARAN

Samedis 4 et 11 mars, entre 10h et 12h, comme chaque année, le verger municipal situé le long du Mialan au sud du pont de la déviation vous attend pour son entretien annuel : taille des pommiers et cognassiers, remplacement des plants non aboutis, nouvelles plantations...

Cet espace permet aux habitants intéressés de se familiariser avec la plantation et l'entretien de petits arbres. Venez expérimenter in vivo !

Inscriptions à l'atelier auprès des **Services Techniques** de la mairie au **04 75 81 77 70** ou de **Dominique Durand**, Conseiller Municipal, au **06 73 15 58 33**.



2

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023 (ROB)

Les communes de plus de 3 500 habitants sont tenues de présenter au Conseil Municipal le ROB dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget. C'est lors du Conseil Municipal du 2 février que cette présentation a eu lieu **avec pour objectifs :**

- Discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif.
- Être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.
- Donner aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Au-delà de la présentation du contexte national et local, ce document présente en détail les réalisations de l'année 2022 avec un focus sur les dépenses et les recettes de fonctionnement, ainsi que l'état de la dette.

ZOOM sur les principaux chiffres de 2022 :

Dépenses fonctionnement : 7 243 692,97€

Recettes fonctionnement : 9 938 190,22€

Exédent de fonctionnement : 2 694 497,25€

Ce résultat a permis de financer les investissements 2022 :



Le dernier point est consacré aux orientations budgétaires pour 2023.

Les points forts sont les suivants :

- La commune dans le projet de territoire de la CCRC.
- Vers une possible nouvelle baisse des taux d'imposition communaux.
- Continuer la gestion rigoureuse des finances de la ville malgré un contexte économique contraint, objectif : limiter la hausse des dépenses de fonctionnement pour permettre l'autofinancement des projets d'investissements.
- Poursuivre les investissements pour l'attractivité de Saint-Péray.

Le ROB 2023 est consultable dans son intégralité sur le site internet de la commune, dans le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 février :

<https://www.st-peray.com/conseil-municipal/>

3

JOHANNA VEYRIE, NOUVELLE PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE JUMELAGE

Georges Bourget, le président du Comité de Jumelage, a annoncé qu'il quitterait ses fonctions en janvier 2023 pour des raisons personnelles. Impliqué dans le Comité depuis janvier 2005 avec son épouse Barbara d'origine allemande, il a pris des responsabilités fin 2014 en entrant au bureau pour préparer le cinquantenaire du jumelage avec Gross Umstadt. En janvier 2020, il a succédé à Bernard Guigal à la présidence du Comité.

L'ensemble des membres du Comité de Jumelage ont tenu à remercier Georges Bourget pour son dévouement. Jeudi 23 février, le nouveau Conseil d'administration s'est réuni et a procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Johanna Veyrié a été élue présidente. Reine des vins en 2018 et très impliquée dans le Jumelage, Johanna reprend donc le flambeau avec la volonté de poursuivre le travail engagé mais aussi d'apporter, par sa jeunesse, un nouveau dynamisme.

La composition du nouveau bureau est la suivante :

- Présidente du Comité : **Johanna VEYRIE**
- Vice-Présidente : **Dominique DUPRE**
- Trésorière : **Sylviane FERREYRE**
- Secrétaire et en charge du comité jeune et de la communication : **Débora TRICHARD**
- Responsables des Reines et dauphines : **Myriam MOLINARI**

Merci à toutes pour leur engagement.



4

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



À partir du 1er mars, la collecte des ordures ménagères évolue. Désormais 1 seul passage par semaine, suite à l'extension des consignes de tri et la fusion des contenants bleus et jaunes. Voici les jours de collecte sur Saint-Péray :

- **Mardi : Ordures Ménagères**
- **Jedi : Tri sélectif**

5

RETOUR DE LA MONTÉE AUX FLAMBEAUX



Pour fêter la Chandeleur, près de 250 personnes ont répondu présentes à l'invitation de l'association CAP. Au CEP pour le départ de la montée aux flambeaux, l'accordéoniste Pascal Arrignon créait une belle ambiance avec des airs connus. Grands comme petits se sont munis de leurs flambeaux pour illuminer la montée, guidés par les bénévoles de l'association Lei Esclops. À l'accueil du château de Crussol, tous ont pu déguster des crêpes accompagnées de chocolat, de vin chaud ou de bière. Une soirée simple, très appréciée par tous qui sera sans doute renouvelée l'année prochaine.



6



BELLE AFFLUENCE AU CARNAVAL

Dimanche 26 février, vous avez été très nombreux à venir participer au traditionnel carnaval. Rythmé par les airs de musique des groupes "Ritmofiesta de Vanosc" et "Batucada de Ucel", le cortège tout en couleur est parti de Malgazon. Le "jugement final de Carmentran" a eu lieu sur la place de la mairie. Malheureusement, en raison d'un vent violent, il n'a pas pu être brûlé, mais les enfants ont quand même pu lui donner une bonne leçon. Son jugement a été prononcé par les élèves du cours de théâtre de la FCPE. Après le défilé, les enfants déguisés ont profité d'un goûte offert par l'Amicale Laïque. Un grand merci aux Services Culturels, aux Services Techniques et à la Police Municipale pour leur implication.



7



DÉCOUVRIR LES RUES

Ce mois-ci : **Le quai Docteur Jules Bouvat**

"Qui était le docteur Bouvat ?"

Il était médecin à Saint-Péray, et conseiller municipal de 1888 à 1900, puis maire de la commune de 1908 à 1929. Il a été président du Conseil Général de l'Ardèche. Le ministre de la Justice lui avait conféré le titre de juge de paix honoraire. Il fut aussi président, très actif, du Sou des écoles laïques de Saint-Péray. Appelée communément rue de la Digue avant 1932, elle a été très souvent inondée. Au début du 19ème siècle, ce n'était qu'un chemin longeant le Merdarie et le Mialan mais dès 1850, le quai était entièrement bordé de maisons, malgré les inondations régulières.

La photographie ci-contre a été prise le 12 juillet 1936, lors de l'inauguration du monument élevé à sa mémoire.



INFOS EXPRESSES

3 mars : SUPERSTARS par Mikael Ferrera - CEP du Prieuré à 20h
Complet

4 mars : SUPERSTARS par Mikael Ferrera - CEP du Prieuré à 20h
Nouvelle date

4/11 mars : Taille du verger
municipal au parc de Chavran

12 mars : 32^{ème} Grand Chapitre
Rendez-vous sur la place de la Mairie à partir de 10h

17 au 25 mars : Festival Mimage -
Retrouvez le programme sur le site de la CCRC :
(<https://www.rhone-crussol.fr/festival-mimages/>)

30 mars : Conseil Municipal -
Salle d'Honneur à 20h

Retrouvez tous les détails et horaires sur le site internet et la page Facebook de la Mairie de Saint-Péray

DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

www.unfuturpoursaintperay.blogspot.com

N'hésitez pas à faire connaître cette lettre d'information autour de vous !

Inscription pour la lettre d'information : www.st-peray.com
Vous la recevrez par mail chaque début de mois !

Editeur : Mairie de Saint-Péray • Directeur de publication : J.Dubag, Maire. - Rédacteur : F. Gerland.
Crédits photos et textes : Mairie de Saint-Péray. - Conception : Mairie de Saint-Péray.